



Réunion Thématique sur les Causes profondes de la migration irrégulière

Contexte: importance stratégique de la thématique des causes profondes

Le Sommet de La Valette a fait de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements forcés un domaine de première priorité dans la coopération entre pays africains et européens en matière de migration. Le lancement du Fonds Fiduciaire d'Urgence pour l'Afrique (FFU) représente un nouveau mécanisme financier consacré de manière explicite à la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du déplacement forcé des personnes en Afrique. Compte tenu du mandat donné au Processus de Rabat pour suivre la mise en œuvre effective du Plan d'Action Conjoint de la Valette (PACV), le nouveau cadre stratégique du Processus de Rabat, le Plan d'Action de Marrakech 2018-2020, s'aligne étroitement sur le PACV afin d'assurer une cohérence entre les engagements politiques.

Par conséquent, le Plan d'Action de Marrakech prévoit de « *Parvenir à une compréhension commune des causes profondes de la migration irrégulière et des personnes déplacées de force dans la région du Processus de Rabat* » à travers deux actions spécifiques, comme suit :

- **Action 4:** Analyser les causes profondes et formuler des recommandations pratiques (notamment grâce à la tenue de réunions thématiques sur le sujet) dans le but d'améliorer la prise en compte de ces questions dans l'élaboration des politiques.
- **Action 5:** Promouvoir l'intégration plus systématique des questions liées aux causes profondes de la migration irrégulière et des personnes déplacées de force dans les stratégies et programmes nationaux de développement socio-économique et dans les programmes de coopération au développement tout en assurant la promotion de l'appropriation des cadres normatifs régionaux existants.

Le Plan d'Action de Marrakech accorde une attention particulière à la lutte contre la xénophobie, le racisme et les discriminations à travers, notamment, la promotion d'une « *communication équilibrée sur la migration et les diasporas* » basée sur des données factuelles, et mettant en évidence la contribution positive de la migration pour le développement.

Compte tenu de la complexité de la thématique des causes profondes et de son importance, une réunion thématique sur les causes profondes sera organisée par le Processus de Rabat à Paris les 23 et 24 octobre 2018. L'organisation de cette réunion a été approuvée par le Comité de Pilotage (l'organe directeur stratégique du Processus de Rabat). Ce dernier s'est également prononcé en faveur de la conduite d'une étude approfondie sur les causes profondes afin d'obtenir des données probantes et scientifiques permettant d'orienter les discussions de la réunion thématique.

Mieux comprendre la notion de causes profondes

Lutter contre les causes profondes de la migration irrégulière suppose d'abord de les identifier. Dans le Plan d'Action de Marrakech 2018-2020, les partenaires du Processus de Rabat reconnaissent les multiples causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements forcés. Il s'agit d'une thématique complexe et difficile à définir et il existe une certaine confusion quant aux moyens à utiliser pour répondre à ce phénomène, notamment en ce qui concerne les questions de développement. Des études montrent, par exemple, que le développement ne freine pas les dynamiques migratoires, et que





le processus de développement social et économique serait au contraire associé à des niveaux de mobilité généralement plus élevés et à une migration plus forte, du moins à court et moyen terme. L'étude et la réunion thématique aideront à « décortiquer » la question des causes profondes et à faire comprendre que les migrations ne sont pas le fait d'un seul déterminant ; elles tenteront d'apporter des éléments plus détaillés sur les motivations qui sous-tendent la décision de migrer.

Bien que la majorité des flux migratoires en Afrique et en Europe soient observables aux niveaux intracontinentaux, la couverture médiatique de la migration dans la région du Processus de Rabat demeure axée sur la migration irrégulière Sud-Nord, et ne prend pas suffisamment en compte la migration Sud-Sud. Par ailleurs, cette couverture médiatique a tendance à présenter la migration comme un « problème » à « résoudre » et non pas comme une opportunité. L'étude et la réunion thématique aideront à relativiser le caractère « problématique » des migrations irrégulières en provenance du continent africain et à destination de l'Europe, et contribueront à resituer le débat sur les causes profondes. Par ailleurs, les causes profondes sont présentées comme étant des facteurs qui se situent uniquement dans les pays de départ. Or, les causes profondes doivent être appréhendées au moyen d'un vaste éventail de réponses aux niveaux politique et opérationnel et nécessite une réponse partagée et coordonnée à la fois par des pays de départ, de transit et de destination.

Une écoute centrée sur les personnes migrantes

L'étude et la réunion thématique chercheront à dépasser l'approche qui consiste à expliquer le choix de migrer comme étant basée uniquement sur des déterminants extérieurs (facteurs économiques, environnementaux et politique) et proposeront une alternative à ces explications. L'étude invitera, notamment, « à penser les migrations *de l'intérieur* (Ma Mung, 2009 : p.25) et à se placer du point de vue des premiers acteurs de la migration – les candidats au départ, les personnes ayant fait l'expérience de la migration – l'enjeu est de tendre vers une compréhension fine, complexe et en phase avec la réalité, des causes des migrations »¹. L'étude sur les causes profondes prônera donc « une approche centrée sur les personnes migrantes » ; des enquêtes seront réalisées auprès des candidats au départ, des personnes déjà parties et/ou déjà arrivées, ainsi que des personnes constituant l'entourage des migrants.

Un nouvel outil de prise de décision pour le Processus de Rabat

À travers l'étude et la réunion thématique, les partenaires du Processus de Rabat analyseront les causes profondes de la migration irrégulière afin de saisir la complexité de la question et la diversité des dynamiques migratoires en Afrique de l'Ouest. Les partenaires amélioreront ainsi leur connaissance des facteurs qui influencent le choix de migrer et des aspects qui déterminent les différents types de mouvements migratoires (migration irrégulière, régulière, régionale ou vers l'Europe).

Les résultats de l'étude et de la réunion serviront de base au développement d'instruments politiques adaptés et ciblés visant à améliorer la gestion des migrations. Il convient de souligner que les causes profondes seront analysées par les partenaires du Processus de Rabat, non pas dans le but de freiner la migration ou d'empêcher les départs, mais afin de pouvoir aborder ensemble les facteurs structurels de la migration irrégulière, qui poussent les gens à migrer par désespoir, tout en saisissant les avantages

¹État de l'art : Les causes profondes de la migration irrégulière dans la région du Processus de Rabat (Lucie Bacon et Nelly Robin Étude réalisée pour l'ICMPD, Mai 2018)





d'une migration sûre, régulière et ordonnée. Des résultats partiels de l'étude, présentés lors de la réunion thématique, contribueront également à la sensibilisation et à la mise en place d'une communication plus équilibrée sur la migration.

Objectif général de la réunion

Parvenir à une compréhension commune des causes profondes de la migration irrégulière dans la région du Processus de Rabat, afin de faciliter l'élaboration de politiques adaptées et capables de répondre aux facteurs structurels identifiés

Objectifs spécifiques de la réunion

- Effectuer une analyse commune du concept des causes profondes sous toutes ses formes afin de dévoiler la complexité des causes profondes (*existe-il une hiérarchie entre causes profondes ? existe-t-il un enchevêtrement ?*)
- Déconstruire et resituer le débat sur les causes profondes, en s'appuyant des nouvelles pistes de réflexion fournies par la réunion et l'étude
- Formuler des recommandations à l'attention de différentes parties prenantes, tels que les décideurs politiques ou les gestionnaires de projets et programmes portant sur les causes profondes
- Renforcer le lien entre la recherche et l'élaboration des politiques basées sur des données.

Résultats attendus

- Une série de recommandations (non-contraignantes) qui aura pour but de faciliter l'élaboration de politiques adaptées et capables de répondre aux causes profondes identifiées, tout en étant conformes aux programmes nationaux de développement
- Une série de recommandations (non-contraignantes) qui aura pour but d'améliorer la prise en compte des questions relatives aux causes profondes dans l'élaboration des politiques et d'encourager leur intégration plus systématique dans les stratégies et programmes nationaux de développement
- Une série de recommandations (non-contraignantes) qui aura pour but de guider les gestionnaires de projets dans la mise en œuvre des actions relatives aux causes profondes
- Une analyse qui informera les discussions menées au niveau régional dans le cadre de La Valette (un des sous-objectifs du domaine 1 du PACV consiste à « *effectuer une analyse commune UE-Afrique des causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées ...* ») et au niveau continental, dans le cadre du Partenariat stratégique Afrique-UE.

Organisation et méthodologie de la réunion

La réunion thématique se déroulera les 23 et 24 octobre 2018 à Paris. Elle sera présidée par la France et co-présidée par le Sénégal. La participation des experts externes (à savoir des représentants des organisations de la société civile et des organisations internationales, chercheurs, membres de la diaspora et représentants du secteur privé) sera possible et laissée à l'appréciation de la France.

Afin d'assurer que l'étude et la réunion thématique aboutissent à des recommandations pertinentes et qu'elles constituent une vraie valeur ajoutée pour les partenaires du dialogue, il faut qu'elles soient guidées par des objectifs précis. Les débats lors de la réunion thématique doivent être cohérents,





fructueux et bien encadrés. Bien qu'il soit possible d'énumérer une longue liste de causes profondes liées à la migration, il est nécessaire, dans le cadre de l'étude et de la réunion thématique, d'axer les discussions et débats autour de catégories de causes profondes précises et préalablement définies.

Tenant compte du mandat spécifique du Processus de Rabat, il a été décidé de ne pas inclure dans le champ de l'étude et la réunion les causes profondes dites « conjoncturelles », qui sont à l'origine des déplacements forcés. En effet, si l'on considère que parmi ces causes conjoncturelles figurent l'insécurité, la répression, les conflits ethniques, les guerres civiles et les conflits interétatiques, il est évident que le Processus de Rabat a une faible capacité d'action sur ces facteurs. Le Processus de Rabat constitue avant tout un espace de dialogue et d'engagement politique qui a pour but d'améliorer la compréhension, par ses partenaires, des enjeux migratoires. Il ne s'agit pas d'un instrument de stabilisation et n'est pas doté des moyens lui permettant de mener des actions concrètes face aux crises ou conflits. C'est ainsi que les zones de conflit ou de crises ne seront pas considérées dans le cadre de l'étude ni de la réunion.

L'ordre du jour détaillé pour la réunion thématique sera préparé par le Secrétariat du Processus de Rabat en consultation avec la France et comprendra les points suivants :

- Une présentation introductive sur le concept des causes profondes des migrations irrégulières et son importance pour le Processus de Rabat
- Une séance visant à situer les causes profondes dans le contexte régional (y compris une restitution des résultats de la réunion thématique sur les causes profondes organisée par le Processus de Rabat en 2017)
- Une présentation de la méthodologie de l'étude approfondie par les chercheurs et une présentation des résultats partiels obtenus jusqu'à présent.
- Une analyse des réponses existantes visant à lutter contre les causes profondes, afin de mener une réflexion commune sur la façon de renforcer et d'améliorer celles-ci
- Des panels thématiques portant sur des questions clés y compris l'urbanisation de la migration, le rôle des villes, et les causes profondes de la migration rurale-urbaine
- Des groupes de travail: au sein de ces groupes, les partenaires exploreront ensemble les éléments de réponses aux causes profondes et formuleront des recommandations qui seront ensuite restituées et discutées en séance plénière avec l'ensemble des participants.

Un créneau important sera réservé aux questions et réponses à la suite de chaque séance plénière. Toutes les sessions seront modérées et des présentations d'experts alimenteront les débats respectifs.

